

Lausanne, le 10 février 1872

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 10 février 1872.

M. Aimé Humbert, recteur de l'Académie de Neuchâtel, a donné dernièrement dans la chapelle des Terreaux, à Lausanne, une conférence sur *l'éducation dans les circonstances actuelles de la société*.

Nous croyons utile de résumer ici quelques-unes des idées de ce remarquable travail.

M. Humbert a débuté en citant ce passage de l'Evangile : La femme qui vient d'enfanter oublie toutes ses douleurs, parce que, dit-elle, j'ai mis au monde un homme.

C'est la pensée d'une sainte mission qui se présente en ce moment à la jeune mère et qui remplit son cœur de joie; mais que de déceptions amères l'attendent dans l'accomplissement de sa tâche, au milieu des circonstances actuelles!

A tout prendre, notre siècle ne vaut pas moins que ceux qui l'ont précédé; on peut citer à son avantage plusieurs progrès qui marqueront dans le développement général de l'humanité : l'abolition de l'esclavage, l'établissement de la liberté religieuse dans les derniers refuges de l'inquisition et l'ouverture des contrées les plus lointaines aux bienfaits de la civilisation chrétienne.

Mais quel est à l'heure présente l'horoscope de tout enfant mâle, né sur le sol de l'Europe?

En France c'est la revanche à tout prix; en Allemagne le maintien des dernières conquêtes.

Pour l'enfant de l'ouvrier, c'est la destruction du capital, tandis que le fils du capitaliste a sa place marquée d'avance parmi les défenseurs souvent passifs de l'ordre social actuel.

Ainsi l'être humain perd son individualité propre et n'est plus qu'une fraction infime dans un tout dont il prend nécessairement les aspirations ou les préjugés. A Sparte et à Rome l'éducation faisait avant tout des Spartiates et des Romains. Notre époque subit la même fatalité.

Pestalozzi est celui qui a le mieux compris et formulé le but réel de l'éducation : développer l'homme pour lui-même et en vue de sa haute destination. Quelles que soient les difficultés présentes, l'idéal subsiste pour ceux qui voient au-delà de la vie l'espérance de l'immortalité. A propos de Pestalozzi, M. Humbert rappelle ce fait que notre pays possède une littérature pédagogique exceptionnellement riche et qu'on y retrouve même la tendance éducative à un haut degré dans la plupart des romans proprement dits.

On prétend qu'il n'y a qu'une seule morale, indépendante de tout point de vue religieux. Mais que devient cette affirmation en présence de maximes comme celles-ci : Charité bien ordonnée commence par soi-même; chacun pour soi, Dieu pour tous; on ne vit qu'une fois; il faut que jeunesse se passe?

On est heureux de pouvoir y opposer les admirables préceptes de l'Evangile qui est le code de toute morale. L'éducation sera donc basée sur la morale évangélique.

Le développement physique si négligé encore, est aussi d'une grande importance dans l'éducation générale; c'est dans les exercices corporels, dans les jeux de son âge que la jeune fille acquerra cette dextérité, cette finesse d'ouïe, ce coup d'œil sûr et rapide qui font la mère de famille accomplie, soigneuse, maintenant l'ordre dans la maison, et mettant la main à tout, sans avoir, comme on dit, l'air d'y toucher. L'éducation physique présente également, au point de vue de la défense de la patrie, des avantages tels qu'il faudrait se hâter d'introduire les exercices gymnastiques, même dans la plus petite de nos écoles primaires (1).

Les idées de M. Humbert sur l'éducation intellectuelle sont de nature à rencontrer plus d'un contradicteur, quoique à bien des égards on soit obligé de reconnaître leur parfaite justesse.

Un philosophe disait : « J'aime mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine. » Ce principe paraît totalement méconnu de nos jours. On semble préoccupé avant tout de surcharger les intelligences d'une multitude de connaissances, au prix du développement réel et spontané des individus.

Jusqu'à l'âge de douze ans, M. Humbert remplacerait l'emploi des manuels par un travail d'observation et de réflexion, dans lequel l'élève apprendrait à reconnaître ses propres forces et à faire un libre usage de ses facultés.

Pour satisfaire aux exigences multiples du programme actuel, on a dû augmenter outre mesure les heures d'étude, ce qui, de toutes manières produit un résultat pernicieux. Dans quelques établissements de jeunes filles, en Allemagne et en Amérique (et, croyons-nous, dans l'école que dirige à Lausanne M. A. Vulliet), on a supprimé toutes les leçons de l'après-midi; l'expérience a pleinement réussi.

Rappelant une idée déjà souvent émise, M. Humbert voudrait voir les élèves destinés aux études

(1) Que se fait-il à Lausanne sous ce rapport? (Réd.)

suivre l'école primaire jusqu'à l'âge de douze ans. Le frottement avec leurs camarades moins favorisés contribuerait à l'apaisement des haines sociales. D'ailleurs le futur humaniste, mieux préparé, n'en ferait que des progrès plus rapides et plus sûrs.

Quant à la tendance actuelle de commencer trop tôt les études professionnelles, M. Humbert y voit une nouvelle atteinte au principe de l'individualité et un oubli du but élevé de l'éducation qui se trouve ainsi rabaissée au niveau des exigences de métier.

Tel est, bien imparfaitement sans doute, le résumé du discours de M. Humbert : un ensemble de conseils judicieux et de vues profondes, le tout dominé par le principe élevé et fécond de l'individualisme chrétien.

Un peuple qui s'en va.

La France voit disparaître peu à peu les restes de ses populations primitives. Pendant que les Basques abandonnent leurs Pyrénées pour se fixer dans le Nouveau-Monde, les Bretons se transforment et oublient la langue de l'antique Armorique.

En Suisse, la race celtico-romane a été refoulée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne par les bandes germaniques, qui, non contentes du bassin de l'Aar et de ses affluents, pénétrèrent dans le haut Valais et jusque sur le revers méridional du mont Rosa et du Simplon, où se retrouvent des peuplades montagnardes de langue allemande.

De Genève au Tyrol, la race celtico-romane formait une suite non-interrompue de peuplades, sans grandes relations entr'elles, mais dont l'origine commune est prouvée par les nombreuses analogies que présentent leurs dialectes.

La plus intéressante de ces populations est sans contredit celle des Grisons, de ce peuple indomptable, qui n'est Suisse que depuis 1798, car jusqu'alors il avait toujours formé un petit monde à part.

Ce canton est le seul qui ait une langue nationale, le *rhétien*, qui est remarquable par sa haute antiquité autant que par ses rapports avec la langue parlée jadis par le peuple de Rome et de l'Etrurie. Il se divise en deux dialectes principaux, le *romansch*, en usage dans l'Oberland (partie nord-ouest des Grisons), lequel se divise en quatre sous-dialectes; et le *romansch* de l'Engadine, appelé aussi *ladin*, et qui comprend deux sous-dialectes, celui de la Haute et celui de la Basse-Engadine. On remarque également divers rapports singuliers entre le *romansch* et quelques dialectes provençaux et catalans, tels que les terminaisons féminines en *as* : ainsi *las armas*, les armes; *duas huras*, deux heures; et les substantifs en *l'id*: *magestàd*, majesté; *societàd*, société, mais ces finales méridionales n'empêchent pas le fond d'être français ou plutôt latin; aussi, dans les anciens régiments suisses, Grisons et Vaudois arrivaient à se comprendre parfaitement en peu de semaines.

Le dialecte d'Oberhalbstein est un milieu entre celui de l'Oberland et celui de l'Engadine. Le *romansch* est mélangé surtout de mots allemands, et le *ladin* s'est enrichi plutôt de mots italiens.

Les traditions antiques veulent qu'on ait parlé le *romansch* dans les Grisons ou la Rhétie à partir du 6^e siècle avant l'ère chrétienne, par suite d'une grande émigration de peuples étrusques chassés d'Italie par des conquérants gaulois. Ces traditions, qu'on met en doute aujourd'hui, ne sont point cependant si absurdes. Comment des hommes seraient-ils venus habiter la partie la plus froide et la plus élevée de l'Europe, sans y être absolument contraints, car le *romansch* a surtout persisté dans les recoins inaccessibles des montagnes grisonnes, et même certaines vallées reculées du Tyrol. Tout semble indiquer l'extension d'une antique race dans les pays entre les lacs de Constance, de Wallenstadt et de Côme. Cette race rhétienne a été balayée par les invasions dans les vallées ouvertes et est restée par groupes isolés dans quelques hautes retraites.

Le *romansch* recule chaque jour devant l'allemand, qui est la langue officielle. Il n'occupe plus que la moitié du territoire et moins de la moitié de la population des Grisons. Il n'y a qu'un siècle les habitants de la vallée de Schalfick parlaient encore le *romansch*, tandis qu'ils ne parlent plus aujourd'hui que l'allemand.

Un voyageur genevois, M. Rey, dans ses excursions suisses, fait ressortir le caractère gracieux, sonore, énergique de cette langue. Il entendait, dans l'Engadine, une sorte de latin en partie compréhensible pour lui; de simples paysans, de simples vachers, tantôt faisaient sonner d'une voix musicale, et tantôt éldaient avec une aisance parfaite, ces terminaisons majestueuses de la langue latine. La prononciation lui en a paru, dans certaines bouches, si belle qu'elle semblerait digne de restituer aux oreilles modernes la vraie prosodie de Cicéron et de Virgile.

Une précieuse collection de manuscrits en langue *romansch*, et remontant jusqu'au 7^e siècle, avait été formée à l'abbaye de Disentis qui fut réduite en cendres par les Français, le 6 mai 1799, lors de l'insurrection des paysans grisons.

Alex. M.

Dâi bords dâu Taleint.

(Correspondence particulière dau Conte vaudois.)

Monsu lo rédattu,

Du que voûtron papâi s'occupé bounadrâi dâi decouverté dè stu teimps, ie vigno vos contâ stace, qu'èin vaut on outra et que vos apprenndra coumeint la municipalità dè ... l'a trovâ de l'igüe su lè bords dau Taleint.

L'étâi dein lo mâi dè septembro 1865. La kemena la pllie considèrabllia dè noutron district manquâvè d'igüe du mé dè tràî mâi, rappô à la chêtzeresse; se bin que vegne à l'idée dè noutra municipalità dè veni au sèco dâi pouro diâbllio dè fontani, que sè trovâvnt insurtâ pè lè fennè dâu velâdzo, po cein que n'étant pas dein lo cas dè trovâ na gotta d'igüe, et que ti lè borni felâvant âu bin que l'étan à gotta. Et vâitcè coumeint noutrè bravè dzein de la municipalità s'èin san eimprâi.